Mise en demeure.

Numéro d'inventaire : 1979.07194
Auteur(s) : Joseph Jacotot
Type de document : texte ou document administratif
Éditeur : non renseigné (Dijon)
Période de création : 1er quart 19e siècle
Date de création : 1815
Description : Feuille à l'en-tête de l'Université impériale. Les bords de la feuille sont légérements abimés.
Mesures : hauteur : 245 mm ; largeur : 200 mm
Notes : Jacotot (1770-1840), professeur, officier et législateur, inventeur de "l'éducation universelle". En juin 1815, il est aussi recteur de l'Académie de Dijon. c'est dans le cadre de cette fonction qu'il s'adresse à M. Delore, ancien principal du Collège de Mâcon. Sur un ton vif, il lui réclame le paiement d'une somme, due au titre des du droit universitaire, pour l'année 1814 au prince architrésorier, Grand-maître de l'Université. La lettre est datée du 19 juin 1815.
Mots-clés : Comptabilité d’établissements d’enseignement
Filière : non précisée
Niveau : non précisée
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 2

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

Dijon, le 17 juin 1815.

Reçu pour Le Maire Le 27. suivt.

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE,

A Monsieur Delore ancien Principal du collége de Mâcon.

Monsieur le Principal.

j'ai eu l'honneur de vous prévenir qu'il m'est impossible d'attendre plus longtems, pour adresser à son altesse le Prince archi-trésorier, Grand-maître de l'université, la quittance de 614,25 dont vous êtes redevable pour la retribution de 1814, en supposant que son altesse ait la bonté d'accorder l'exemption d'un semestre que nous avons demandée pour 37 élèves. il y a plus de six mois qu'on me presse et qu'on m'accuse de négligence. vous n'ignores pas que vous êtes personnellement responsable, et que je le serois moi même si j'en n'exerçois pas les poursuites ordonnées par le Décret du 15 novembre 1811. ainsi vous

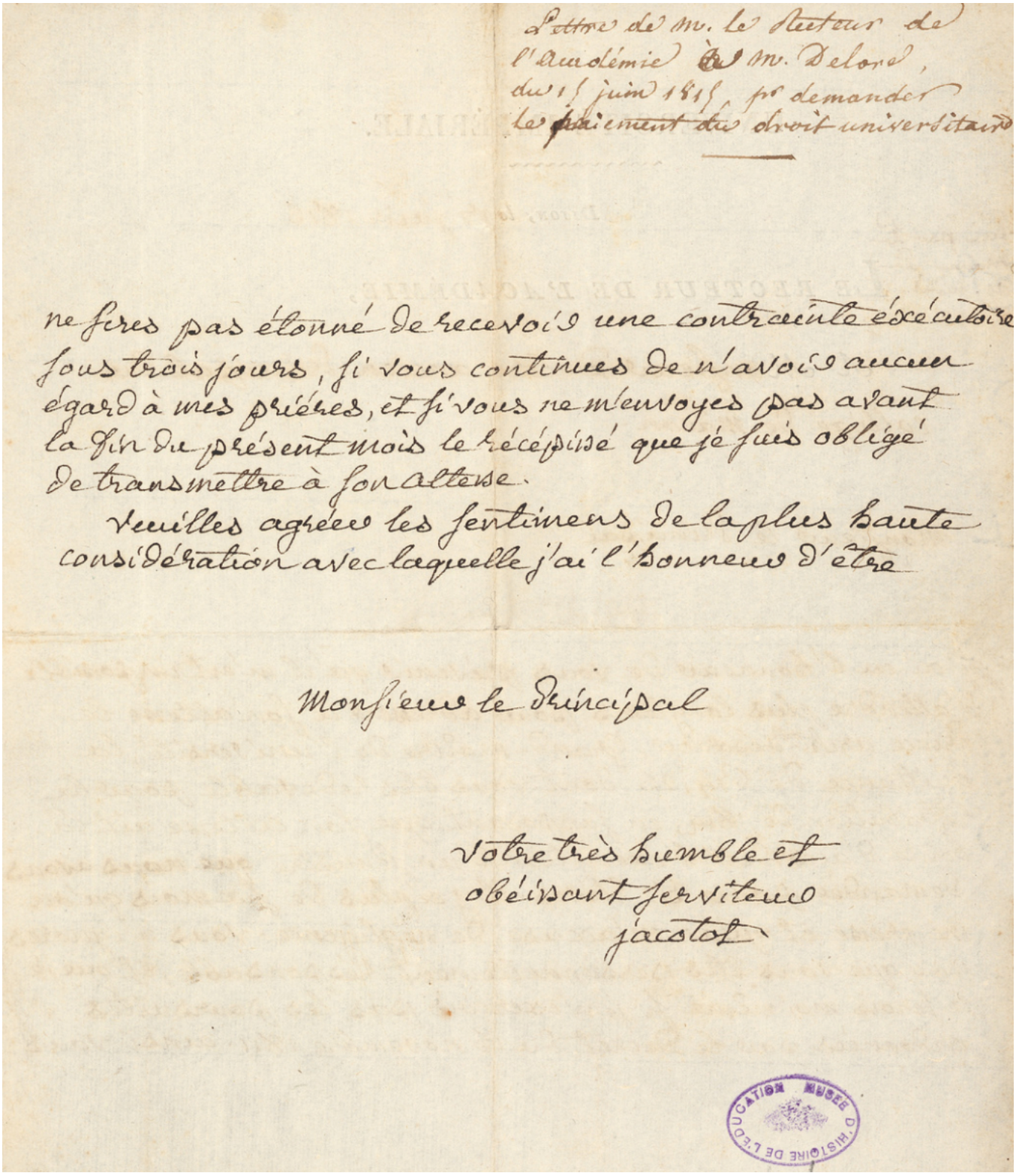

Lettre de M. le Recteur de l'académie à M. Delord, du 15 juin 1815, pr demander le paiement du droit universitaire

ne serez pas étonné de recevoir une contrainte exécutoire sous trois jours, si vous continuez de n'avoir aucun égard à mes prières, et si vous ne m'envoyez pas avant la fin du présent mois le récépissé que je suis obligé de transmettre à son altesse.

Veuillez agréer les sentimens de la plus haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Monsieur le Principal

Votre très humble et
obéissant serviteur
Jacotot

MUSÉE D'HISTOIRE DE L'ÉDUCATION